

*Initiatives ministérielles*

Il y a moins d'un mois, le ministre et des porte-parole du gouvernement ont déclaré qu'il n'y aurait pas de projet de loi sur les dispositions du programme Fonction publique 2000 tant que des consultations approfondies n'auraient pas été tenues avec les travailleurs, les syndicats et le public.

D'après les commentaires entendus aujourd'hui ainsi que la liste de noms de groupes consultés dans le cadre de Fonction publique 2000, il m'apparaît évident que le gouvernement ne consulte qu'une partie très limitée de la population canadienne, à savoir les grandes entreprises. Celles-ci dictent sa conduite au gouvernement en la matière. L'engagement qu'il a pris envers ses propres employés il a à peine un mois ne compte donc plus. Je dois dire au ministre que je suis très déçue de la voie qu'il a choisie dans ce projet de loi et qu'il nous a expliquée aujourd'hui.

Je suis profondément préoccupée, entre autres, par le fait que la fonction publique a un besoin pressant de revitalisation. Il y a un énorme besoin de réforme, de renouvellement du moral, de l'engagement et de l'excellence au sein de la fonction publique, et les fonctionnaires sont prêts à collaborer en ce sens. En mettant en oeuvre ce plan élaboré sans leur participation, le gouvernement réduit à néant les espoirs de réforme et de revitalisation réalistes et permanentes de la fonction publique.

Le gouvernement a entendu le point de vue d'un élément de la société, qui veut qu'il prenne exemple sur le secteur privé. À mon avis, on oublie qu'il y a une différence fondamentale entre les secteurs public et privé: nous ne sommes pas axés sur le profit, mais les ressources humaines.

Je voudrais parler de certains aspects du projet de loi. Le ministre a mentionné que la population serait consultée sur divers éléments du projet de loi. Or, il ne tient pas parole aujourd'hui en ce qui touche les engagements pris envers ses propres employés.

Des changements profonds se dessinent sur plusieurs plans, dans ce domaine. On progresse certainement sur le chemin de la privatisation du secteur public, et peut-être que dans le cercle restreint de ceux que le ministre et le gouvernement peuvent consulter, les gens sont entièrement d'accord avec ces progrès, mais je crois que la majorité des Canadiens ne le sont pas.

Parlons de certains des changements apportés aux sociétés d'État. Personne ne contestera que ces sociétés devraient être tenues de rendre compte de leurs actions à la population et qu'il faudrait définir la façon dont elles devraient le faire.

Mais je veux mettre en lumière la tendance qu'a ce projet de loi à fixer pour principal objectif aux sociétés d'État de faire des bénéfiques plutôt que d'appliquer la politique de gouvernement. Nous avons été témoins des résultats désastreux d'une telle attitude dans plusieurs domaines. Le gouvernement ne croit pas au rôle public des sociétés d'État; il croit que lorsqu'elles deviennent rentables, elles n'ont plus leur place dans le secteur public. Ce projet de loi établit plus fermement cette attitude.

• (1550)

Je veux rappeler à la Chambre certains cas dans lesquels le gouvernement semble avoir oublié que les sociétés d'État ont pour rôle d'appliquer la politique du gouvernement.

Prenons d'abord VIA Rail. Si c'est là un exemple de la conception qu'a le gouvernement de la façon dont une société d'État peut adopter une attitude plus orientée vers la clientèle et être plus attachée à offrir un bon service, je peux assurer les députés d'en face que VIA Rail n'atteint pas son objectif.

La personne qui veut voyager en train ne peut maintenant plus le faire facilement: elle n'a pas de moyen facile d'obtenir un billet et ne peut pas changer ses plans de voyage sans difficulté. Dans n'importe quel aéroport du pays, je peux décider à la dernière minute de changer de vol et échanger mon billet. Je ne peux pas le faire avec VIA Rail. En fait, je ne peux même pas aller à la gare, prendre mon billet en payant avec ma carte VISA et monter dans le train. Les étudiants qui rentrent chez eux les fins de semaine pour rendre visite à leur famille, surtout parce qu'ils veulent un bon repas chaud le dimanche soir, ne peuvent pas quitter Ottawa après 18 heures le dimanche soir pour rentrer à Toronto, à Montréal ou à Kingston.

Nous voyons Air Canada et la façon dont le gouvernement aborde la question de la privatisation. Je me rappelle bien un programme juste avant qu'Air Canada ne soit privatisée, ou sur le point de l'être. Je voudrais en reparler à la Chambre aujourd'hui. M. Claude Taylor a dit, je m'en souviens, comme il pourrait bien gérer cette société si seulement il n'était pas gêné par la réglementation imposée par le gouvernement. J'ai pensé, quand à moi, que, s'il pouvait si bien la gérer, pourquoi ne pourrait-il